

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Retraite annuelle des prêtres de l'archevêché. — V Lettre de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal : les théâtres. — VI Retraite sacerdotale mensuelle. — VII Correspondance romaine. — VIII Important document sur les écoles non catholiques. — IX Un succès pour nos sœurs canadiennes. — X Le catéchisme pour la province de Rome. — XI Avis. — XII Aux prières. — XIII Prières des Quarante-Heures.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 17 décembre

S. Thomas, Quatre-temps et antiennes de l'Avent ; dans les diocèses de Montréal et de Joliette, collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 17 décembre

Messe du IVe dim. de l'Avent, *semi-double privil.* ; 2e or. *Deus, qui de beatæ*, 3e pour l'Eglise ou le pape ; préf. de la Trinité. — I vêpres de l'Attente de la Ste Vierge, *double majeur* ; mém. du dim. (ant. *O sapientia*).

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 24 décembre

La veille de Noël, on ne peut faire aucune fête de 1e cl., ni par conséquent de solennités de titulaires qui ont dû être anticipées au 17.

Retraite annuelle des Prêtres de l'archevêché

A partir de dimanche soir, le 10 de ce mois, jusqu'au samedi soir suivant, Mgr l'archevêque et les prêtres de l'archevêché feront leur retraite annuelle.

On est prié de ne se présenter à l'archevêché, pendant ce temps, que pour des affaires nécessaires et absolument urgentes.

LETTRES DE MGR PAUL BRUCHESI

Archevêque de Montréal

LES THEATRES

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE
APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

{ Archevêché de Montréal,
le 26 novembre 1905.

Nos très chers frères,

Depuis quelques années les théâtres ont, pour ainsi dire, envahi notre ville de Montréal. Malgré nos avertissements réitérés, malgré les demandes que nous avons adressées à la presse, on a fait en leur faveur, presque chaque jour, une réclame malheureuse qui en a assuré le succès et a attiré les foules à leurs représentations.

C'est pour nous l'objet d'une profonde tristesse. Si, en effet, nous bénissons Dieu de tout ce qui élève l'âme, ravive sa foi et la confirme dans la pratique de la vertu, comment pourrions-nous n'être pas affligé de ce qui constitue un danger pour la morale et devient pour la jeunesse une véritable école de péché ! Nous ne saurions oublier que nous avons une mission à remplir au milieu de vous, et qu'un jour au tribunal du Souverain Juge, non seulement nous aurons à répondre de nos actes personnels, mais qu'il nous sera aussi demandé compte de vos âmes.

C'est donc accomplir un devoir de notre charge de pasteur et de père d'élever la voix et de signaler le péril dont notre société est menacée. "Menacée" n'est pas assez dire. Le mal est installé parmi nous et il y exerce déjà ses ravages. Il ne

s'agit pas seulement de se précautionner contre ses attaques ; c'est une ligue de tous les pères et mères de familles vraiment chrétiens qu'il faudrait former pour le combattre. On crie partout, et avec raison, que l'intempérance est notre ennemi ; mais le théâtre aussi est un ennemi, l'ennemi de la saine morale qu'il attaque et affaiblit dans les cœurs, l'ennemi de nos doctrines et de nos traditions chrétiennes qu'il contredit souvent, l'ennemi des principes qui font les familles heureuses et honnêtes, par les scènes de passion et d'amour criminel qu'il ne cesse de mettre sous les yeux des spectateurs.

Qu'on ne nous dise pas que le théâtre en soi n'a rien de repréhensible et qu'il peut même exercer une action moralisatrice sur le peuple. Il ne s'agit pas de théorie, mais de pratique. Nous prenons le théâtre tel qu'il existe, tel que nous l'avons aujourd'hui : que ceux qui le fréquentent soient sincères et qu'ils nous disent s'ils en sont jamais sortis meilleurs, s'ils y ont recueilli des leçons de vertu ?

Presque toutes les pièces des répertoires français se jouent ici les unes après les autres. Celles qu'on n'osait pas offrir, il y a quelques années, pour ne pas effrayer notre population, " simple et timorée ", comme l'on disait, on les donne maintenant sans crainte, sans scrupule, sans la moindre coupure. La triste éducation du peuple a été faite graduellement, et telle actrice, dont nous ne voudrions pas prononcer le nom, n'a-t-elle pas, il y a quelques mois à peine, répété ici les scènes ignobles dont elle était coutumière ailleurs ? Nous savons que plus d'un auditeur en a été alors indigné ; mais aussi, pourquoi ceux qui se respectent étaient-ils allés l'entendre ? Nous n'avons pas besoin dans notre ville catholique de cette littérature, de ces drames importés d'un monde où l'on se moque du mariage chrétien, où la morale et la pudeur ne sont plus que des vains mots.

Malheureusement trop de bonnes familles, trop de citoyens marquants fréquentent ces spectacles. Leur place n'est pas là. Ils se laissent entraîner comme tout le monde ; mais ils ne songent pas qu'ils donnent au peuple qu'ils devraient édifier un funeste exemple.

Nous ne disons pas que toutes les représentations de nos théâtres sont mauvaises. Mais les mauvaises sont hélas ! nombreuses, et combien pourrait-on en compter d'irrépréhensibles ?

Il est vrai que l'on s'habitue avec le mal, mais n'est-ce pas là un lamentable symptôme ?

Cette semaine, un théâtre en particulier va attirer la foule. Nous regrettons amèrement le programme que l'on a arrêté. Parmi les pièces qui seront jouées, il y en a de mauvaises et de condamnables. Le talent, le génie dans l'exécution et l'interprétation ne pourront qu'en augmenter le danger. Nous supplions donc nos pieuses familles, si attachées encore au devoir et à la vertu, d'être sur leurs gardes, de s'abstenir de ce qu'elles sauront être pour elle une occasion de faute, et de préférer à tout l'honneur de leur foyer et le salut de l'âme de leurs enfants.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE
APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

{ Archevêché de Montréal,
le 2 décembre 1905.

Nos très chers frères,

En élevant la voix, dimanche dernier, contre les mauvais théâtres, et en vous demandant de ne pas assister aux pièces irrépréhensibles qui allaient être jouées au cours de la semaine,

nous n'avons fait que remplir un devoir de conscience imposé à notre charge de premier pasteur.

Quoi qu'on en puisse dire, nous savons que nous avons été écouté. Beaucoup de citoyens, et des plus distingués, ont même fait pour se rendre à nos désirs, le sacrifice des billets qu'ils s'étaient procurés déjà. Ils ont donné là un bel exemple dont nous sommes heureux de les féliciter publiquement.

Malheureusement, un grand nombre d'autres n'ont tenu aucun compte de notre parole, et sont allés entendre des drames dans lesquels l'Eglise est insultée et la morale chrétienne foulée aux pieds. Nous avouons qu'une telle conduite nous surprend autant qu'elle nous afflige.

On a donné comme excuse que l'avertissement pastoral était venu trop tard. Triste excuse en vérité ! Quand l'avertissement a été donné, les pièces étaient bien à l'affiche, les billets pouvaient être achetés peut-être, mais le théâtre n'était pas ouvert. Si vous appreniez, nos très chers frères, que ce qui vous a été vendu pour un remède excellent n'est qu'un poison mortel, le prendriez-vous quand même parce que vous l'auriez payé ?

On a dit encore : ces pièces sont interprétées par une artiste au talent incomparable. Mais cela les rendait-il moins mauvaises et moins funestes ?

Ah ! comme il y a des esprits peu logiques, et comme les convictions religieuses sont peu profondes dans certaines âmes ! Nous défions le plus brillant des orateurs et la plus célèbre des actrices de venir ici, dans notre ville, se moquer de notre histoire ou insulter à l'honneur du nom canadien. Ce ne sont pas des applaudissements mais des sifflets qu'ils recueilleraient. Le sentiment patriotique aurait été blessé.

Rappelez-vous donc, nos très chers frères, l'émoi causé récemment dans notre société mondaine, par l'apparition d'un roman assez insignifiant en lui-même, mais dans lequel se lisaient des choses peu flatteuses pour notre peuple et pour certaines personnes évidemment visées. On ne s'est guère préoccupé de l'intrigue qui était immorale ; mais que d'arti-

cles ont été écrits, que de mécontentements se sont fait jour, pour blâmer ce qui blessait notre fierté nationale !

De même, au théâtre, personne ne permettrait que l'on attaquât notre pays, ou la mémoire de nos grands hommes. Mais dans le cas présent, c'est simplement l'Eglise qu'on insulte, dont on travestit l'histoire, et dont on méconnaît l'influence bénie à travers les âges ; c'est simplement la morale dont on méprise les saintes lois ; les scènes offertes aux spectateurs ne sont, après tout, que des scènes de passion criminelle, de vengeance, de jalousie, d'adultère, de meurtre ou de suicide. Faut-il être scrupuleux au point d'en avoir peur et de s'en éloigner ? Le mal est montré avec la séduction du génie ; n'est-ce pas une raison suffisante pour le contempler, et pour acclamer l'acteur ou l'actrice qui l'épale sous nos yeux ? Hélas ! il y a là, avouons-le, un état d'âme pénible à constater.

Nos très chers frères, jamais, croyez-le, nous n'aurions songé à vous détourner de spectacles qui eussent été de nature à vous inspirer des pensées élevées et de nobles sentiments. Mais aujourd'hui, nous invitons tous les hommes sincères qui se sont risqués aux pièces que nous avons signalées, à nous dire, la main sur la conscience, si nous n'étions pas dans notre droit, et si nous n'avions pas entièrement raison en vous parlant comme nous l'avons fait ? C'est à des catholiques que nous nous adressons. Eh bien nous leur disons : ce n'est pas nous, c'est Dieu qu'ils ont offensé. Peuvent-ils y penser sans remords ? La jouissance est de courte durée, mais combien est humiliante la souillure qu'elle laisse dans l'âme !

Des journalistes que nous regardons comme des amis, et dont nous avons souvent constatés d'excellentes dispositions en même temps que les sentiments chrétiens, ont cru pouvoir faire de la réclame en faveur de pièces que d'autre part ils déclaraient mauvaises et condamnables. Ils ont essayé de concilier ensemble deux choses qui ne se concilient jamais, qu'ils nous permettent de leur dire qu'ils nous ont grandement contristé.

Mais un journal français du matin a voulu faire davantage, et après avoir publié notre lettre pastorale, s'est permis de donner une longue liste des citoyens remarquables au théâtre !

Des protestations qui nous ont été adressées nous ont fait voir que cette liste contenait les noms de familles entières des plus honorables, et dont pas un membre, cependant, n'avait assisté au spectacle. Nous ressentons sans doute cette injure qu'une feuille protestante d'une autre province n'a pas manqué de relever. Mais l'injure ne s'arrête pas à notre personne ; elle atteint l'autorité dont nous sommes revêtu, et nous laissons aux catholiques de la qualifier comme elle mérite de l'être.

Maintenant, nos très chers frères, laissez-nous vous le dire : c'est moins contre quelques pièces de théâtre que contre les mauvais théâtres en général que nous vous avons mis en garde. Au nom de notre sainte religion, au nom de la jeunesse qui nous est chère, au nom de l'innocence de vos enfants, nous vous supplions d'être fidèles à nos paternels conseils.

Il y a au sein de notre ville, personne ne l'ignore, tel théâtre en particulier, où s'est donnée naguère une représentation des plus obscènes, et où, bien des fois, se jouent sans scrupule les drames les plus pervers. Des plaintes nous sont venues contre lui, dans ces derniers temps, de bien des endroits. Que les directeurs de ce théâtre se souviennent qu'ici, au Canada, le code criminel condamne sévèrement de pareilles scènes. Les autorités civiles chargées de protéger les bonnes mœurs ont donc l'obligation grave de veiller et d'agir : nous nous permettons de la leur rappeler. Pour nous, dans le légitime exercice de notre droit et de notre autorité épiscopale, nous avertissons aujourd'hui ces directeurs que s'ils continuent dans la voie où ils sont entrés depuis quelque temps, nous aurons recours contre eux aux mesures d'ordre moral plus efficaces encore peut-être que la sanction des lois de l'Etat.

Nous ne reculerons pas devant notre devoir et nous verrons alors où sont ceux qui veulent être les fils soumis de l'Eglise, et ceux qui méprisent ses commandements et sa morale.

Puissions-nous n'avoir pas à exercer ce pénible devoir, c'est notre vœu le plus sincère, et nous demandons au Seigneur de nous consoler en l'exauçant.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, le 13 décembre, au grand-séminaire

LES exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au grand-séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 13 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 22 novembre 1905.

LE jour de sainte Cécile est à Rome un jour de fête traditionnelle. Jadis, tout le monde se rendait à Sainte-Cécile pour entendre la fameuse antienne de Capocci : *Cantantibus organis*. Cette année la pluie tombe à torrents et le concours des fidèles sera bien plus restreint. Un autre centre de fête, ce jour-là, est la catacombe de Saint-Calixte, où la sagacité du commandeur de Rossi sut trouver le lieu de sépulture de la sainte, non loin de la fameuse chambre des papes. Les Pères Trappistes font les honneurs de la catacombe avec une grâce parfaite et, vers les une heure, un repas, maigre naturellement, réunit tous leurs amis et les amis de l'archéologie. Le matin, il y a grand'messe dans la catacombe, devant le loculus couvert de fleurs où a reposé la vierge martyre. Le soir, vers les trois heures, s'organise au chant des litanies des saints une procession. La croix qui y est portée est de forme archaïque et de petites sonnettes de métal y sont attachées. La procession descend dans les catacombes illuminées, termine les prières devant le tombeau de la sainte, et, la cérémonie achevée, un archéologue romain, ordinairement M. Marucchi, fait un discours où il retrace ce que les actes nous disent de la sainte, et les vicissitudes de son tombeau. Bien que parlant toutes les années sur le même sujet, M. Marucchi excelle à ne point se répéter et on entend toujours sa parole avec un nouveau plaisir.

— Le consistoire est bien arrêté cette fois ; ce qui l'est moins, c'est le nombre complet des cardinaux. Mgr Cagiano va devenir cardinal, et sa fonction sera unie à celle du Maître de Chambre qui prendra les deux attributions. Quand le Souverain-Pontife annonça à Mgr Cagiano de Azevedo qu'il le créerait cardinal dans le prochain consistoire, l'humble prélat se jeta à genoux, le priant de le dispenser de cet honneur qu'il ne croyait point capable de porter dignement. Mais les résistances du majordome ne firent que confirmer Sa Sainteté dans la bonté du choix qu'il avait fait ; et, en dépit de ses prières, le prélat a dû s'incliner devant la volonté bien arrêtée du Vicaire de Jésus-Christ. Il est bon de connaître ce trait qui rehausse les mérites de celui qui en a été le héros. On assure que Mgr Cavallari sera le cinquième cardinal ; et, bien qu'il n'y ait encore rien d'officiel, il n'est pas étonnant que le pape ait fixé son choix sur celui qu'il a appelé à lui succéder sur le siège patriarcal de Venise. Ce siège, d'ailleurs, est classé parmi ceux auquel est attaché, en vertu d'une longue coutume, la dignité cardinalice, et le cardinal Sarto fut même nommé presque simultanément cardinal et patriarche de Venise.

— A ce sujet on assure que nous assistons à la fin des charges dites cardinalices, et que désormais la possession d'une de ces charges n'aura plus pour conséquence obligée le chapeau de cardinal. Il paraît même que l'on voudrait faire insérer dans ces brefs de nomination une phrase où l'on avertirait l'élu que cette charge ne lui donne aucun droit éventuel à recevoir le chapeau. Et au fond, il est bon qu'il en soit ainsi. Si le pape doit être libre dans la promotion des évêques, il doit l'être bien plus encore dans la création des cardinaux, dont le rôle dans la sainte Eglise est autrement important. Or, avec ces charges dites cardinalices, les choix du Souverain-Pontife, au lieu d'être libres, devenaient presque forcés, et certains excellent dans l'art de se servir de l'adage *promovetur ut amoveatur*. Maintenant les choses changeront, et on ne s'exposera plus à un renvoi qui n'aurait que de fâcheuses conséquences pour celui qui en aurait été l'objet.

— Mgr l'évêque de Crémone, Jérémie Bonomelli, a trente-quatre ans d'épiscopat sur le même siège. Il s'est fait remarquer par une grande activité, une grande charité ; mais aussi, il faut bien le dire,

certaines de ses publications (anonymes d'ailleurs) ont prêté le flanc à la critique à tel point que l'Index a condamné l'une d'elles : *Pensiero di un Italiano*. Il était classé parmi les prélats dits libéraux en doctrine et en politique. Sur ce dernier point, comme il est dans les anciens états de la Lombardie, il y aurait moins de reproches à lui adresser. Mais il vient de publier un volume qui porte sa signature, et qu'un chrétien ne peut laisser passer sans protestations.

— Le livre est intitulé *Foglie autunnali* (Feuilles d'automne), et contient sept arguments divers. Le dernier est le discours patriotique qu'il prononça après sa messe jubilaire en bénissant le drapeau du vaisseau Garibaldi. C'est de la politique, passons. Dans un autre chapitre, il parle du culte religieux d'une manière qui offrirait prise à bien des critiques, mais arrivons au principal. Au chapitre où il parle de "doctrines consolantes", il traite du sort des infidèles. Emporté par sa grande charité il se laisse aller à des écarts tels, il étend ou mieux modifie tellement le plan divin et la Rédemption, qu'on ne peut plus reconnaître dans ces pages la religion chrétienne telle que Dieu l'a voulue. Et je cite textuellement un passage qui est le résumé et la conclusion de tout ce qu'il dit sur ce sujet. (Page 189) "Comme nous, croyants, serons jugés, récompensés ou punis dans un ordre *surnaturel*, selon la connaissance que nous aurons eue par la foi, les secours qui nous ont été donnés pendant la vie dans les conditions spéciales de notre état ; ainsi ces exilés involontaires de la foi, idolâtres, mahométans, israélites, etc., le seront selon leur conscience et le peu de connaissances qu'ils auront eu. Il y a pour eux un *salut* et une *perdition naturelle*, comme pour nous il y a un *salut* et une *perdition surnaturelle*."

— Il suit de cela que l'infidèle qui n'a jamais connu Dieu que d'une façon très vague arrivera, s'il se conduit suivant sa conscience, à une fin naturelle. S'il se conduit mal il arrivera à une perdition naturelle. Car l'enfer et le ciel seraient exclusivement le partage des chrétiens.

— Il n'est point nécessaire de faire ressortir ce qu'il y a de faux et je dirai même d'hérétique dans cette proposition. Quand au jour du jugement le Fils de l'homme apparaîtra sur les nuées du ciel pour juger tout le genre humain, il ne prononcera qu'une double sen-

t
s
a
p
d
L
sa
le
le
su
se
ce
th
ho
-
fai

à tit
l.
tion
seig
dan
que
socié
Eu
gers,
de la
risqu
Saint


tence : " Venez les élus de mon Père posséder le royaume qui vous a été préparé dès la constitution du monde " ; et : " Allez au feu éternel qui a été préparé pour Satan et ses anges ". Il n'y a pas de trace d'un troisième état intermédiaire composé lui-même d'une double section : un salut naturel et une perte naturelle. Dieu a versé son sang pour tous les hommes, il veut que tous soient sauvés ; et l'effet de cette volonté est tel qu'il offre réellement à tous les hommes, en quantité suffisante, avec plus ou moins d'insistance, les moyens nécessaires pour arriver à sa connaissance et à son amour *surnaturel*. La théorie de Mgr l'évêque de Crémone détruit non seulement l'effet de cette volonté salvifique, mais l'extension de cette volonté elle-même, et revient par une voie indirecte à cette thèse janséniste que Notre-Seigneur n'est pas mort pour tous les hommes et ne veut pas les sauver tous.

— Et voilà où peut conduire l'erreur du libéralisme, elle finit par faire tomber dans l'hérésie.

DON ALESSANDRO.

IMPORTANT DOCUMENT

SUR LES ECOLES NON CATHOLIQUES

 E journal catholique anglais, le *Tablet*, a publié une importante déclaration des évêques anglais.

Il nous a paru utile de publier cette déclaration, à titre documentaire.

1. — Nous désirons, disent les seize prélats, appeler l'attention sérieuse de tous les fidèles sur le grave abandon de l'enseignement et de la tradition de l'Eglise et sur les grands dangers que courent la foi et l'esprit religieux, par ce fait que sont placés des enfants catholiques, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, dans les écoles non catholiques.

Eu égard à la nature habituellement prochaine de ces dangers, c'est, dans les circonstances ordinaires, un péché grave de la part des parents que d'exposer leurs enfants à de tels risques ; ainsi le déclarent expressément les instructions du Saint-Siège et les nôtres. Même il s'y joint assez fréquemment

un grave péché de scandale. Lorsque, en effet, les fidèles — parmi ceux surtout qui occupent des positions éminentes — ont recours aux écoles non catholiques, ils causent préjudice à la situation catholique tout entière, en entraînant les autres en grand nombre à suivre leur exemple, et rendant de plus en plus difficiles l'existence, l'entretien et l'amélioration de nos écoles et collèges.

II. — Nous reconnaissons assurément que dans les cas — assez rares — où l'on ne peut par d'autres moyens parvenir à une profession déterminée, les parents sont, à la rigueur, excusables d'exposer leurs enfants à de tels risques. Encore sont-ils forcés de prendre toutes les précautions possibles pour en atténuer la gravité. Mais nous déclarons que ces cas exceptionnels ne sauraient nullement excuser une semblable manière d'agir, lorsque l'accès à une carrière peut être obtenu sans passer nécessairement par les maisons d'éducation non catholiques. Il est manifeste que les avantages sociaux que peuvent offrir certaines écoles ne constituent pas une suffisante nécessité.

III. — Aucun prêtre ou confesseur n'est autorisé à décider s'il existe une nécessité de cette nature ; le cas est de ceux qu'il faut référer à l'ordinaire du diocèse et soumettre à son conseil et à son jugement.

IV. — Nous faisons un nouvel appel au clergé, de même qu'aux laïques, afin qu'ils soutiennent par tous les moyens qui sont en leur pouvoir nos écoles existantes de tout degré, et qu'ils ne négligent rien en vue de leur accroissement, de leur amélioration, et tout spécialement de la création d'écoles secondaires de jour dans les grands centres de population.

V. — Nous engageons vivement toutes nos ouailles à être, dans la pratique, fidèles à ces principes de loyauté envers l'Eglise et de foi, principes pour lesquels leurs ancêtres ont si souvent sacrifié non seulement leur position et leur avenir, mais même leur vie.

UN SUCCÈS POUR NOS SŒURS CANADIENNES



On entend dire parfois et on lit plus souvent dans certaines gazettes que l'enseignement n'est pas en sûreté aux mains des frères et des sœurs. En France, on chasse les religieux ! D'une façon générale on les vénère au Canada, et c'est ici qu'on a raison. Nous ne sommes pas seuls à juger ainsi. Bien souvent les faits parlent un langage éloquent ; oyez celui-ci.

Comme plusieurs autres communautés montréalaises, les Sœurs de Sainte-Anne — celles de Lachine — ont essaimé dans bien des directions. Abeilles diligentes, elles s'en vont un peu partout, au Canada et aux Etats-Unis, au nombre de près de 800 maintenant, construire des ruches laborieuses.....

Il y a une de ces ruches à Dawson, là-bas, dans ce Yukon, où il fait si froid ; et au-delà de soixante enfants vont y chercher la cire et le miel de la bonne éducation et de la solide instruction.

Il y a — à Dawson — d'autres écoles aussi, des écoles protestantes.

Récemment, il y eut concours entre les plus avancés de tous ces écoliers. 29 candidats de l'école publique (lisez protestante) et 6 candidats de l'école des bonnes Sœurs entrèrent en lice. Neuf prix étaient au concours. Quatre allèrent aux enfants des bonnes Sœurs et cinq aux autres candidats. C'est un joli succès, n'est-ce pas ?

C'est que peut-être le *sujet* était plus sympathique aux Canadiens catholiques ? Non, il s'agissait de faire — en composition — le récit de la bataille de Trafalgar. Ce sujet avait été donné par M. le surintendant Ross.

Mais les juges furent sans doute particulièrement indulgents aux enfants des Sœurs ? C'étaient trois protestants : ont-ils coutume d'être si généreux ?

C'est donc que les élèves des Sœurs vont à bonne école ? — Eh ! oui.

Et vous verrez qu'il se trouvera, là-bas comme ailleurs, des gens qui croiront encore à l'ignorance et au manque d'entraînement des institutrices religieuses.

Mais le moyen de les en empêcher ?

Laissez dire, mes Sœurs, et continuez, dans le silence et la modestie, à vous dépenser et à vous dévouer. Que l'on bourdonne joyeux autour de vos ruches industrieuses ! Que l'on y entasse de la cire et du miel ! Que l'on fasse beaux et purs les rayons où brillent des esprits droits et des cœurs dignes ! De temps en temps, les hommes ne pourront s'empêcher de vous rendre hommage, et, toujours, Dieu vous bénira.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

LE CATECHISME DE LA PROVINCE DE ROME

NOTRE Saint-Père avait confié la confection du nouveau catéchisme romain dont nous avons parlé, à trois théologiens consommés : le P. de Mandato, de la Compagnie de Jésus ; Mgr Riccardo Tabarelli, professeur de dogme au Séminaire romain, et Mgr Francesco Faberi, secrétaire du vicariat de Rome.

Ce catéchisme, dont Pie X lui-même, rapportent les journaux, aurait revu et corrigé les épreuves, a fait son apparition il y a déjà plusieurs semaines.

Il comprend un « catéchisme bref » pour les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion, et le « grand catéchisme ». Il y a de plus, en appendices, une instruction sur les fêtes principales de l'Eglise, un résumé de l'histoire de la religion dans l'Ancien et le Nouveau Testament, avec un court aperçu d'histoire générale de l'Eglise ; et enfin un petit recueil de prières.

Chacune de ces trois parties peut s'acheter séparément.

Le volume s'ouvre par la lettre que le pape adressait le 14 juin 1905 à S. Em. le cardinal vicaire.

« La nécessité de pourvoir, autant qu'il est possible, à l'instruction religieuse de la plus tendre jeunesse, Nous a conseillé de faire imprimer un catéchisme, qui exposerait avec clarté les éléments de notre sainte foi, et ces vérités divines auxquelles doit s'animer la vie de tout chrétien. Nous avons fait examiner les nombreux textes usités dans les diocèses d'Italie, et il Nous a paru opportun d'adopter, avec quelques retouches, le catéchisme approuvé depuis plusieurs années par les évêques des provinces de Piémont, Ligurie, Lombardie, Emilie et Toscane ».

« L'usage de ce texte sera *obligatoire* pour l'enseignement public et privé dans le diocèse de Rome et dans tous les autres de la province romaine. Nous avons la confiance que les autres diocèses voudront aussi l'adopter pour arriver ainsi à ce texte unique, au moins pour toute l'Italie, qui est dans le désir de tous ».

Le Saint-Père indique ainsi que l'idée du « catéchisme unique » se bornera peut-être à un catéchisme par langue. Il est évident, en effet, que d'un peuple à l'autre, il y a des différences non seulement d'expressions, mais de manière habituelle de penser qui pourraient s'opposer à l'adoption universelle d'un texte unique traduit en diverses langues. Le peuple italien, par exemple, emploie tout naturellement une foule de termes abstraits qui lui font comprendre avec plus de facilité les explications les plus philosophiques. Au reste, le problème, on le sait, est à l'étude depuis le Concile du Vatican.

Dans tous les cas, la mesure que vient de prendre le pape est un grand pas vers une solution ; car le monde catholique entier tiendra toujours le plus grand compte du catéchisme de Rome.

Mais il faut se garder soigneusement de vouloir tirer de cette publication des conclusions qui, pour le moins, seraient prématurées et de nature à jeter le trouble dans l'âme des fidèles au sujet de « notre catéchisme » pour lequel nous ne saurions professer un trop grand respect.

A ceux-là, surtout, qui ont la mission de l'enseigner aux enfants, on ne saurait trop recommander de s'abstenir de toute remarque ou comparaison qui pourrait être de nature à diminuer l'estime en laquelle nous devons leur apprendre à le tenir.

« Notre catéchisme » aussi longtemps que les autorités en maintiendront l'emploi, nous devons, au contraire, nous efforcer de le trouver parfait... Un bon catéchiste ne sera pas trop embarrassé pour y réussir.

AVIS

✓

Nous prions un de nos correspondants de nous pardonner d'avoir égaré sa consultation, au sujet de l'aide accordée par le célébrant à ses chantres. Nous lui donnerons une réponse, sur réception d'une nouvelle copie de sa lettre.

AUX PRIERES

Sœur Marie de l'Ascension, née Marie-Rose Phénix, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI	11 décembre	Collège Saint-Lanrent.
MERCREDI,	13	“ Eglise du Jésus.
VENDREDI,	15	“ Saint-Léon.
DIMANCHE,	3	“ Sainte-Hélène.